

Ouverture de la séance à 17 H 05.

LE MAIRE : Mesdames et Messieurs, le quorum étant atteint, nous pouvons donc valablement délibérer.

Mise en circulation du Registre des Délégations.

**COMPTE RENDU DES AFFAIRES TRAITÉES PAR LE MAIRE  
GRACE AUX DÉLÉGATIONS**

**ARRETE N° 831**

Pour la passation d'une convention avec Monsieur AUDRY Gilbert, Géomètre Expert Foncier, pour l'exécution et la mise à jour de plans topographiques au 1/5000ème pour la Commune de Saint-Denis - Montant de la convention : 135 154 Francs T.T.C. (CENT TRENTE-CINQ MILLE, CENT CINQUANTE-QUATRE FRANCS toutes taxes comprises) - 29 septembre 1986

**ARRETE N° 843/86**

Relatif à la passation d'un contrat de location avec la Cour des Arts - Renouvellement du bail accordant à la Cour des Arts l'usage du local communal situé 8 Rue du Pont à Saint-Denis - 6 octobre 1986

**ARRETE N° 844**

Pour la souscription d'une police d'assurance dommages d'ouvrage pour la construction des cinq classes primaires de l'Ecole Chemin Finette - Montant des frais : 19 818,07 Francs T.T.C. (DIX-NEUF MILLE, HUIT CENT DIX-HUIT FRANCS ET SEPT CENTIMES toutes taxes comprises) - 6 octobre 1986

**ARRETE N° 844 BIS**

Pour contracter un emprunt de 945 000 Francs (NEUF CENT QUARANTE-CINQ MILLE FRANCS) auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la construction des 45 L.T.S. "Les Grenadiers" dans le cadre de la globalisation 1986 - Taux initial de 7 % - Remboursement effectué sur quinze ans à partir du 25 septembre 1987 - 6 octobre 1986

**ARRETE N° 849**

Pour la passation d'un marché négocié avec la SOCIETE LANGEVINE S.A. pour l'acquisition de poteaux d'arrêts de bus - Montant du marché : 345 530 Francs (TROIS CENT QUARANTE-CINQ MILLE, CINQ CENT TRENTE FRANCS) - 9 octobre 1986

**ARRETE N° 849 BIS**

Pour contracter un emprunt de 835 000 Francs (HUIT CENT TRENTE-CINQ MILLE FRANCS) auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la construction des 19 L.T.S. "Les Poincétias" dans le cadre de la globalisation 1986 - Taux initial de 7 % - Remboursement effectué en quinze ans à par-

tir du 25 septembre 1987 - 9 octobre 1986

**ARRETE N° 850**

Pour la passation d'une police d'assurance dommages d'ouvrage pour la construction du Centre Technique Communal - Montant du contrat : 39 981,66 Francs T.T.C. (TRENTE-NEUF MILLE, NEUF CENT QUATRE-VINGT-UN ET SOIXANTE-SIX CENTIMES toutes taxes comprises) - 9 octobre 1986

**ARRETE N° 850 BIS**

Pour contracter un emprunt de 532 000 Francs (CINQ CENT TRENTE-DEUX MILLE FRANCS) auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la construction des 12 L.T.S. "Les Azalées" dans le cadre de la globalisation 1986 - Taux initial de 7 % - Remboursement effectué en quinze ans à partir du 25 septembre 1987 - 9 octobre 1986

**ARRETE N° 853**

Pour la passation d'un marché négocié avec la S.A.R.L. MALLET pour la construction d'un bloc sanitaire - vestiaire à l'Ecole Municipale de Musique du Butor - Montant du marché : 132 095 Francs T.T.C. (CENT TRENTE-DEUX MILLE, QUATRE-VINGT-QUINZE FRANCS toutes taxes comprises) - 10 octobre 1986

**ARRETE N° 853 BIS**

Pour contracter un emprunt de 360 000 Francs (TROIS CENT SOIXANTE MILLE FRANCS) auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la construction des 38 L.T.S. "Les Framboises" dans le cadre de la globalisation 1986 - Taux de 7 % - Remboursement effectué en quinze ans à partir du 25 septembre 1987 - 10 octobre 1986

**ARRETE N° 854**

Pour contracter un emprunt de 6 172 000 Francs (SIX MILLIONS, CENT SOIXANTE-DOUZE MILLE FRANCS) auprès de la Caisse d'Equipe ment des Collectivités Locales pour les travaux de construction d'usines - relais (1ère tranche), d'ateliers en milieu urbain (1ère tranche) et d'une foire-expo (1ère tranche) - Taux initial de 8,9 % - Remboursement effectué en quinze ans à partir du 25 septembre 1987 - 13 octobre 1986

**ARRETE N° 854 BIS**

Pour contracter un emprunt de 837 000 Francs (HUIT CENT TRENTE-SEPT MILLE FRANCS) auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la construction des 54 L.T.S. "Les Jamalacs III" dans le cadre de la globalisation 1986 - Taux initial de 7 % - Remboursement effectué en quinze ans à partir du 25 septembre 1987 - 13 octobre 1986

**ARRETE N° 870**

Pour la passation d'un contrat d'entretien forfaitaire avec la LTB (Téléphonie Bourbonnaise) - Contrat relatif à l'installation téléphonique de la voiture répondant au numéro d'appel 97-182 - Montant du contrat d'entretien : 245 Francs (DEUX CENT QUARANTE-CINQ FRANCS) par mois - 15 octobre 1986

**ARRETE N° 871**

Pour la passation d'un contrat d'entretien forfaitaire avec la LTB (Téléphonie Bourbonnaise) - Contrat relatif à l'installation téléphonique de la voiture répondant au numéro d'appel 97-145 - Montant du contrat d'entretien : 245 Francs (DEUX CENT QUARANTE-CINQ FRANCS) par mois - 15 octobre 1986

**ARRETE N° 872**

Pour la passation d'une convention pour l'installation téléphonique du Collège Jules Reydellet - Montant de la participation de la Municipalité à l'installation téléphonique du Collège : 21 000 Francs T.T.C. (VINGT-ET-UN MILLE FRANCS toutes taxes comprises) - 15 octobre 1986

**ARRETE N° 873/86**

Portant passation d'une convention avec Mademoiselle RIVIERE Roselyne - Convention passée pour effectuer une animation de boxe les 5 août et 5 septembre 1986 au Gymnase du Chaudron - Montant de la vacation forfaitaire : 400 Francs (QUATRE CENTS FRANCS) - 16 octobre 1986

**ARRETE N° 874/86**

Portant passation d'une convention avec Monsieur Robert M'TIMA - Convention passée pour effectuer une animation de boxe pendant les vacances scolaires 1985/1986 au Gymnase du Chaudron - Montant de la vacation forfaitaire : 1 000 Francs (MILLE FRANCS) - 16 octobre 1986

**ARRETE N° 882**

Pour la passation d'un marché d'études avec le Bureau DELTA-INGENIERIE pour les aménagements intérieurs et extérieurs du hangar du Garage Municipal - Montant du marché : 64 616,85 Francs T.T.C. (SOIXANTE-QUATRE MILLE, SIX CENT SEIZE FRANCS ET QUATRE-VINGT-CINQ CENTIMES toutes taxes comprises) - 23 octobre 1986

**ARRETE N° 883**

Pour la passation d'un marché d'études avec la S.I.D.R. pour l'aménagement de la Rue des Poivriers (ex-Chemin de la Vierge) à Montgaillard - Montant du marché : 76 621,60 Francs T.T.C. (SOIXANTE-SEIZE MILLE, SIX CENT VINGT-ET-UN FRANCS ET SOIXANTE CENTIMES toutes taxes comprises) - 23 octobre 1986

**ARRETE N° 884**

Pour la passation d'un avenant au marché d'études avec la S.E.T.-O.I. pour le prolongement du Chemin de l'Evêché à Saint-François - Montant de l'avenant : 43 568,68 Francs T.T.C. (QUARANTE-TROIS MILLE, CINQ CENT SOIXANTE-HUIT FRANCS ET SOIXANTE-HUIT CENTIMES toutes taxes comprises) - 23 octobre 1986

**ARRETE N° 885**

Pour un contrat de service concernant la maintenance de l'installation de détection d'incendie - Contrat conclu entre la Commune de Saint-Denis et

La S.A.R. - Montant de la dépense : 22 097 Francs (VINGT-DEUX MILLE, QUATRE-VINGT-DIX-SEPT FRANCS) - 23 octobre 1986

**ARRETE N° 886/86**

Relatif à l'affaire Commune de Saint-Denis c/ JEANNE Michel - Règlement des honoraires de Maître CHICAUD Robert, Avocat à la Cour, pour la défense de la Commune - Montant de la note d'honoraires : 1 733,50 Francs (MILLE, SEPT CENT TRENTE-TROIS FRANCS ET CINQUANTE CENTIMES) - 23 octobre 1986

**ARRETE N° 889**

Pour la passation d'un marché négocié avec l'Entreprise DOHRING pour la construction d'un mur de soutènement à l'Ecole du Ruisseau Blanc à la Montagne 8ème kilomètre - Montant du marché : 292 677,35 Francs T.T.C. (DEUX CENT QUATRE-VINGT-DOUZE MILLE, SIX CENT SOIXANTE-DIX-SEPT FRANCS ET TRENTE-CINQ CENTIMES toutes taxes comprises) - 24 octobre 1986

**ARRETE N° 890/86**

Relatif à la passation d'une convention pour l'utilisation d'un équipement sportif communal - Convention passée avec la Société ARTS & COMMUNICATION pour l'utilisation du Stade de Champ-Fleuri - 27 octobre 1986

**ARRETE N° 891**

Pour la passation d'une convention avec TELEDIFFUSION DE FRANCE pour l'installation et l'exploitation de la Station de Réémission de Saint-Denis / Saint-Bernard - Montant de la convention : 82 667,50 Francs T.T.C. (QUATRE-VINGT-DEUX MILLE, SIX CENT SOIXANTE-SEPT FRANCS ET CINQUANTE CENTIMES toutes taxes comprises) - 27 octobre 1986

**ARRETE N° 893/86**

Relatif à l'octroi aux Pépinières de Bourbon d'un délai de déménagement de leur pépinière installée sur un terrain communal à Patates-à-Durand - Délai de déménagement d'une année à compter du 1er octobre 1986 - 27 octobre 1986

**ARRETE N° 894**

Pour la passation d'un marché négocié avec la S.I.R. pour l'extension du réseau d'eaux usées de la Rue Sainte-Marie (entre la Rue Fénélon et le Boulevard Lacaussade) - Montant du marché : 245 731,02 Francs T.T.C. (DEUX CENT QUARANTE-CINQ MILLE, SEPT CENT TRENTE-ET-UN FRANCS ET DEUX CENTIMES toutes taxes comprises) - 28 octobre 1986

**ARRETE N° 895**

Pour la passation d'une convention avec la C.G.E.A. pour la desserte du Brûlé par une navette entre Bellepierre P.K. 4 et P.K. 9 - Montant de la convention : 195 854,77 Francs T.T.C. (CENT QUATRE-VINGT-QUINZE MILLE, HUIT CENT CINQUANTE-QUATRE FRANCS ET SOIXANTE-DIX-SEPT CENTIMES toutes taxes comprises) - 28 octobre 1986

**ARRETE N° 896**

Pour la passation d'un contrat relatif au transport d'élèves vers les Piscines Municipales du Barachois, du Butor, de la Source et de Vauban - Contrat passé entre la Commune de Saint-Denis et la SETCOR pour la période du 27 octobre 1986 au 14 août 1987 - 28 octobre 1986

**ARRETE N° 899**

Pour la souscription d'une police d'assurance dommages d'ouvrage pour la construction du C.A.S.E. de Moufia - Montant des frais : 15 895,20 Francs T.T.C. (QUINZE MILLE, HUIT CENT QUATRE-VINGT-QUINZE FRANCS ET VINGT CENTIMES toutes taxes comprises) - 28 octobre 1986

**ARRETE N° 901**

Pour la passation d'un marché de travaux pour la construction d'ateliers relais à Chemin Finette / Sainte-Clotilde (3ème tranche) - Marché passé entre la Commune de Saint-Denis et l'Entreprise METAFER - Montant des travaux : 1 672 983,80 Francs T.T.C. (UN MILLION, SIX CENT SOIXANTE-DOUZE MILLE, NEUF CENT QUATRE-VINGT-TROIS FRANCS ET QUATRE-VINGTS CENTIMES toutes taxes comprises) - 31 octobre 1986

**ARRETE N° 911**

Pour la passation d'un marché d'études pour la construction d'ateliers relais à Chemin Finette / Sainte-Clotilde (3ème tranche) - Marché passé entre la Commune de Saint-Denis, Monsieur Georges CHANE-TUNE et le Bureau d'Etudes Techniques DELTA-INGENIERIE - Montant des honoraires : 181 820,08 Francs T.T.C. (CENT QUATRE-VINGT-UN MILLE, HUIT CENT VINGT FRANCS ET HUIT CENTIMES toutes taxes comprises) - 12 novembre 1986

**ARRETE N° 912**

Relatif à la passation d'un contrat de location entre la Commune de Saint-Denis et Monsieur RASHED Christian - Location par la Ville de Saint-Denis du terrain bâti cadastré section AH 149 sis Rue Lucien Gasparin à Saint-Denis - Prise d'effet de la location fixée au 6 octobre 1986 - Montant des loyers : \* pour la maison principale : 3 500 Francs (TROIS MILLE, CINQ CENTS FRANCS) par mois \* pour le petit pavillon : 800 Francs (HUIT CENTS FRANCS) par mois - 12 novembre 1986

**ARRETE N° 915**

Relatif à la passation d'un contrat de location de terrain entre la Commune de Saint-Denis et Monsieur GRONDIN Michel Alexis - Location à Monsieur GRONDIN du terrain cadastré section CE 243 (partie) sis en bordure du Chemin du Cimetière à la Montagne / Saint-Bernard - Prise d'effet de la location fixée au 1er novembre 1986 - Montant du loyer : 180 Francs (CENT QUATRE-VINGTS FRANCS) par mois - 12 novembre 1986

**ARRETE N° 916**

Pour la passation d'un marché négocié avec BOURBON LUMIERE pour l'éclairage public des Rues Roger Payet et François Châtelain au Chaudron - Marché d'un montant de : 213 500 Francs T.T.C. (DEUX CENT TREIZE MILLE, CINQ CENTS FRANCS toutes taxes comprises) - 13 novembre 1986

**ARRETE N° 919**

Pour la passation d'un marché d'études avec la DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE pour l'étude des travaux de mise en conformité de l'Abattoir aux normes de la C.C.E. - Montant du marché : 96 481,25 Francs T.T.C. (QUATRE-VINGT-SEIZE MILLE, QUATRE CENT QUATRE-VINGT-UN FRANCS ET VINGT-CINQ CENTIMES toutes taxes comprises) - 13 novembre 1986

**ARRETE N° 924**

Pour la passation d'un contrat d'assurance avec la Société MANCINI garantissant les Lotissements Très Sociaux contre les risques d'incendie, d'explosion et d'attentats - Montant du contrat : 56 030,11 Francs T.T.C. (CINQUANTE-SIX MILLE, TRENTE FRANCS ET ONZE CENTIMES toutes taxes comprises) - 18 novembre 1986

**ARRETE N° 925**

Pour la passation d'un marché concernant l'installation de machines et de dispositifs en vue de l'informatisation de l'Etat Civil de la Mairie de Saint-Denis - Marché conclu entre la Commune de Saint-Denis et I.B.M. - Montant de la dépense : 343 607 Francs (TROIS CENT QUARANTE-TROIS MILLE, SIX CENT SEPT FRANCS) - 19 novembre 1986

**ARRETE N° 927**

Pour la passation de l'avenant n° 1 au marché d'études avec la S.E.T.-O.I. pour l'aménagement du Chemin Piton Trésor à la Montagne - Montant du marché : 160 695,30 Francs T.T.C. (CENT SOIXANTE MILLE, SIX CENT QUATRE-VINGT-QUINZE FRANCS ET TRENTE CENTIMES toutes taxes comprises) - 24 novembre 1986

**ARRETE N° 928**

Pour la passation d'un marché négocié avec la SORAD pour l'automatisation du parking de l'Hôtel de Ville de Saint-Denis - Montant du marché : 156 036,25 Francs T.T.C. (CENT CINQUANTE-SIX MILLE, TRENTE-SIX FRANCS ET VINGT-CINQ CENTIMES toutes taxes comprises) - 24 novembre 1986

**ARRETE N° 932**

Pour la passation d'un marché négocié avec l'Entreprise NATIVEL Max pour le remplacement de cent huit portes et bâtis aux Logements Sociaux de Commune Prima - Montant du marché : 163 329,48 Francs T.T.C. (CENT SOIXANTE-TROIS MILLE, TROIS CENT VINGT-NEUF FRANCS ET QUARANTE-HUIT CENTIMES toutes taxes comprises) - 25 novembre 1986

**ARRETE N° 943**

Pour la passation d'un marché négocié avec Monsieur Maurice LEBON pour les travaux d'aménagement de locaux à usage d'activités socio-éducatives à la Montagne 15ème kilomètre et au Brûlé - Montant du marché : 322 148,55 Francs T.T.C. (TROIS CENT VINGT-DEUX MILLE, CENT QUARANTE-HUIT FRANCS ET CINQUANTE-CINQ CENTIMES toutes taxes comprises) - 3 décembre 1986

**ARRETE N° 944**

Pour la passation d'un marché d'études avec le Groupement de Maîtrise

d'Oeuvres CAZANAVE Luc et SOCETEM pour la réalisation de l'extension du Centre de Formation d'Apprentis à Sainte-Clotilde - Montant des honoraires : 334 985,64 Francs (TROIS CENT TRENTE-QUATRE MILLE, NEUF CENT QUATRE-VINGT-CINQ FRANCS ET SOIXANTE-QUATRE CENTIMES) - 4 décembre 1986

**ARRETE N° 948**

Pour la passation d'un marché d'études avec Monsieur Philippe OUDIN, Architecte en Chef des Monuments Historiques, pour les travaux de restauration des menuiseries extérieures de l'Hôtel de Ville de Saint-Denis - Montant du marché : 6 % hors taxes du coût total des dépenses de travaux réellement effectuées - 5 décembre 1986